



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

### Hôtel de Ville –Refonte de la baie de brassage-XEFI

#### **Le Maire de Royat,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

**VU** le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

**VU** le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

**VU** la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

**VU** la proposition l'entreprise XEFI en date du 03/04/2024,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir la refonte de la baie de brassage de l'hôtel de ville de la Ville de Royat,

**CONSIDERANT** que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024 du budget principal de Royat,

## **DECIDE**

**Article 1** : L'entreprise XEFI sise 35 rue Jules Verne 63100 Clermont-Ferrand, est retenue pour la refonte de la baie de brassage de l'Hôtel de ville de la Ville de Royat, pour un montant de 1455.06 € HT soit **1 746.07 € TTC**.

**Article 2** : Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

**Article 3** : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise XEFI
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 05/04/2024

**Le Maire,**  
**Marcel ALEDO**



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



Le : 08 Feb 2024

Contacts	Devis n°	Client n°	Modalités de paiement
Commercial(e) : Philippe LARODIE	QUO-202819-G4B1H4	MAIRIEROYAT	Virement Net 30J
Assistant(e) : Rajae AJAGLI	Durée de validité : 15 jours		

DESIGNATION	Ref	PU HT	QTE	PRIX HT
<u>Cordon RJ45 catégorie 6 F/UTP blanc - 1,5 m</u>		2,35	50	117,50
<u>Cordon RJ45 catégorie 6 F/UTP vert - 1,5 m - WIFI</u>		2,35	10	23,50
<u>Cordon RJ45 catégorie 6 F/UTP rouge - 1,5 m - ROUTEUR</u>		2,35	10	23,50
<u>Cordon RJ45 catégorie 6 F/UTP noir - 1,5 m - SERVEURS</u>		2,35	5	11,75
<b>DISPONIBLE CHEZ NOS FOURNISSEURS</b>				
<u>Lien serre-câbles - 100 pcs - 200 x 2,5 mm</u>		6,00	1	6,00

BON POUR ACCORD / TAMPON SIGNATURE

A RENVOYER PAR MAIL A : r.ajagli@xefi.fr

**BON POUR ACCORD**

**03 AVR. 2024**

*Rajae AJAGLI*  
*Marie*

Eco Participation : 1,55 €  
FRAIS DE LIVRAISON :  
TOTAL HT en Euro : 183,80 €  
TVA 20% : 36,76 €  
TOTAL TTC en Euro : 220,56 €



**Hewlett Packard**  
Enterprise



**Microsoft SOPHOS**

\* Suite au décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) publié au JO du 22/07/05, une taxe supplémentaire, dite "éco-participation", sera ajoutée au prix initial de chaque produit.

Reserve de propriété : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur.

Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que leur prix si elles ont déjà été revendues(Loi du 17/05/1980).

En cas d'annulation de la présente commande avant sa livraison, XEFI se réserve le droit de facturer au réel les frais engagés résultant de l'approvisionnement ou de la livraison du matériel commandé.



Le : 07 Mar 2024

Contacts	Devis n°	Client n°	Modalités de paiement
Commercial(e) : Philippe LARODIE	QUO-205878-P1F2Z9	MAIRIEROYAT	Virement Net 30J
Assistant(e) : Rajae AJAGLI	Durée de validité : 15 jours		

DESIGNATION	Ref	PU HT	QTE	PRIX HT
<p><b>Cordon RJ45 catégorie 6 F/UTP bleu - 1,5 m</b></p> <p>Câbles pour la téléphonie</p> <p><b>DISPONIBLE CHEZ NOS FOURNISSEURS</b></p> 		2,25	30	67,50
<p><b>Eaton Ellipse PRO 1600</b></p> <p>Onduleur CA 230 V 1000 Watt 1600 VA 9 Ah USB connecteurs de sortie : 8 2U 19"</p> <p><b>DISPONIBLE CHEZ NOS FOURNISSEURS</b></p> 		375,00	1	375,00
<p><b>Prestation Technique</b></p> <p>Refonte de la baie de brassage</p> <p>Opération aura lieu durant des heures non ouvrées afin de couper la production sans conséquences</p>		825,00	1	825,00

<p>BON POUR ACCORD / TAMPON SIGNATURE A RENVOYER PAR MAIL A : r.ajagli@xefi.fr</p> <p><b>BON POUR ACCORD</b></p> <p>03 AVR. 2024</p> 	<p>Eco Participation : 3,76 €</p> <p>FRAIS DE LIVRAISON :</p> <p>TOTAL HT en Euro : 1271,26 €</p> <p>TVA 20% : 254,25 €</p> <p>TOTAL TTC en Euro : 1525,51 €</p>
--	--

<p><b>Loyer mensuel HT : 42,27 €</b></p>	<p><b>Astuce ! Maitrisez votre budget en location évolutive sur 3 ans</b></p> <p>Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la société de financement (prélèvement trimestriel)</p>
--	--



**Hewlett Packard Enterprise**



**Microsoft SOPHOS**

\* Suite au décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) publié au JO du 22/07/05, une taxe supplémentaire, dite "éco-participation", sera ajoutée au prix initial de chaque produit.

Reserve de propriété : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur.

Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que leur prix si elles ont déjà été revendues(Loi du 17/05/1980).

En cas d'annulation de la présente commande avant sa livraison, XEFI se réserve le droit de facturer au réel les frais engagés résultant de l'approvisionnement ou de la livraison du matériel commandé.



Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

BON POUR ACCORD

03 AVR. 2024

Faint handwritten notes or signatures in the bottom right corner.